



Le plan vert



SAINTE-JULIE



Message de la mairesse

C'est avec une grande fierté que je vous présente le **Plan vert** de la Ville de Sainte-Julie. Ce document vient fixer les enjeux essentiels de notre développement durable, alliant le mode de vie, le milieu de vie et le niveau de vie. Même si les Julievilloises et Julievillois considèrent leur ville comme un lieu privilégié et satisfaisant, il faut renforcer nos actions visant à maintenir cette qualité de vie. L'engagement au quotidien de chacun d'entre vous devient une des clés de la réussite. Le Comité de l'environnement aura maintenant comme rôle d'agir comme agent de changement et de sensibilisation auprès de la population.

Je remercie les cinq citoyens membres de ce comité, les conseillers Isabelle Poulet et Normand Varin ainsi que Monsieur Robert Morisset, adjoint au directeur général et secrétaire du comité, pour l'excellent travail accompli afin de préciser les enjeux et les actions à poser dans le futur. La mise en œuvre de ce **Plan vert** s'inscrit maintenant dans une démarche globale, à l'intérieur des grandes orientations de notre Conseil.

Je vous invite à faire vôtres ces engagements qui feront que tous, citoyens, institutions et entreprises, nous soyons gardiens de notre environnement.

Suzanne Roy, mairesse de Sainte-Julie

Message des conseillers

Nous sommes très heureux et enthousiastes de vous transmettre ce document, fruit de deux années d'échanges et de consultations soutenus avec les citoyens membres bénévoles qui ont participé intensivement au processus. Nous tenons à remercier les intervenants qui ont contribué à l'élaboration de cette politique environnementale, particulièrement les citoyens qui ont participé à la consultation publique par leurs suggestions et leurs commentaires.

Outil indispensable pour l'avenir environnemental de Sainte-Julie, le **Plan vert** répertorie les enjeux et les mesures nécessaires à notre développement durable. Comme responsables du comité, nous continuerons notre démarche en acheminant nos recommandations au Conseil municipal afin que les gestes proposés dans ce Plan vert prennent forme dans l'action.

Nous assurerons également notre rôle de sensibilisation en faisant appel à la participation de chacun d'entre vous. C'est par un effort collectif, tous ensemble, que nous pourrons réaliser ce **Plan vert**, pour que les Julievilloises et les Julievillois continuent de vivre dans un milieu sain et équilibré.

Isabelle Poulet et Normand Varin,
conseillers municipaux de Sainte-Julie
responsables du Comité de l'environnement





Le Comité de l'environnement

Le Comité de l'environnement a pour mandat de formuler des recommandations au Conseil municipal concernant toute action ou position à prendre en matière d'environnement, de sensibiliser la population et de réaliser des mandats spécifiques soumis par le Conseil municipal, notamment l'élaboration d'un Plan vert.

Lors de la rédaction du Plan vert, le comité était formé des personnes suivantes :

- Mme Isabelle Poulet, conseillère municipale
- M. Normand Varin, conseiller municipal
- Mme Ann-Marie Field, citoyenne
- Mme Stéphanie Marier, citoyenne
- M. Éric Audet, citoyen
- M. François Lemaire, citoyen
- M. Robert White, citoyen
- M. Robert Morisset, adjoint au directeur général

La démarche

- Formation du comité de l'environnement en février 2006 et nomination de cinq membres citoyens en mai 2007
- Recherche et analyse des politiques environnementales de plusieurs municipalités du Québec
- Réalisation d'un portrait des initiatives environnementales de la Ville de Sainte-Julie
- Identification d'enjeux, d'objectifs et de mesures par le comité de l'environnement
- Mandat à l'organisme Nature-Action Québec pour réaliser une vérification environnementale et obtenir un portrait de la situation actuelle
- Consultation publique en septembre 2008
- Consultation en ligne en octobre 2008
- Adoption du Plan vert par le Conseil municipal en avril 2009



Mission en matière environnementale

Par son intervention en matière environnementale, la Ville de Sainte-Julie veut offrir un environnement de qualité et assurer le mieux-être de ses citoyens actuels et futurs.

Elle vise à promouvoir auprès de ses citoyens de meilleures pratiques environnementales et à mettre en place des mécanismes de protection, de restauration et de mise en valeur de l'environnement.

Orientations générales

- Jouer un rôle de leader dans la protection de l'environnement
- Encadrer les actions municipales dans une perspective de développement durable
- Sensibiliser et mobiliser les citoyens à participer activement à la protection de l'environnement
- Adopter des règlements visant à protéger l'environnement et les faire respecter

table des matières *pages*

L'eau potable.	6
Les eaux usées.	8
L'eau qui s'écoule	9
L'air et les transports durables	10
Les matières résiduelles	12
La foresterie urbaine, les espaces verts et les milieux naturels	14
Les sols	16
Les nuisances	17
L'efficacité énergétique	18
La gestion municipale	19
Des citoyens éco-responsables	20
Le logo environnement.	22



L'eau potable

La Ville de Sainte-Julie veut assurer la disponibilité d'une eau potable de qualité et favoriser une consommation responsable de cette ressource vitale. La gestion de l'eau potable touche plusieurs aspects : l'alimentation, la qualité, la distribution et la consommation.

Objectifs	Mesures	En cours	À venir
Assurer la disponibilité d'une eau potable de qualité	• Faire un rinçage annuel du réseau d'eau potable	X	
	• Vérifier régulièrement la qualité de l'eau du réseau d'aqueduc	X	
	• Prolonger le réseau d'aqueduc dans le secteur rural, lorsque possible	X	
	• Sensibiliser les propriétaires d'un puits artésien afin qu'ils s'assurent de la qualité de leur eau		

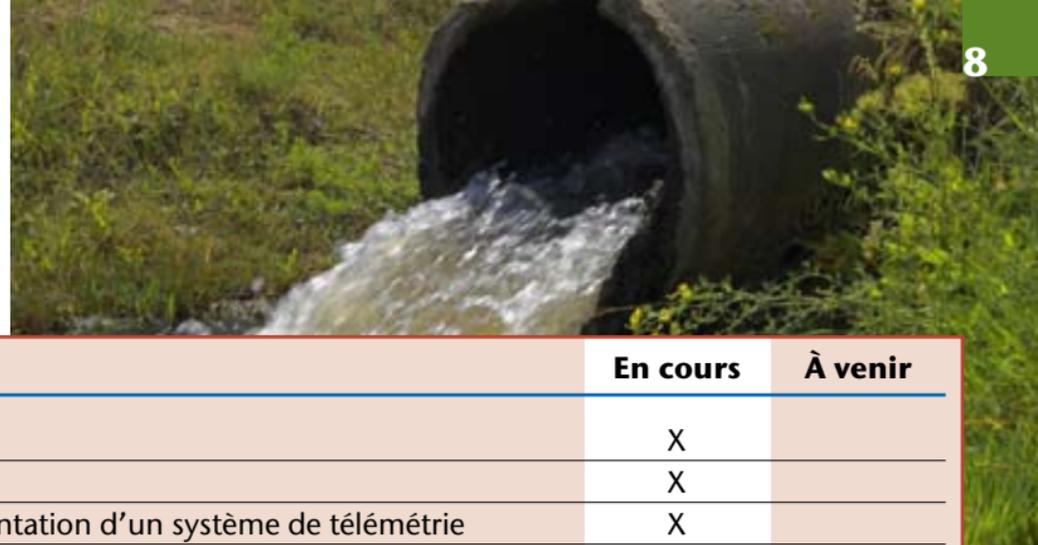




Objectifs	Mesures	En cours	À venir
Favoriser une consommation responsable de l'eau potable	• En collaboration avec la Régie intermunicipale de l'eau potable, poursuivre et renforcer la campagne de sensibilisation à l'économie d'eau potable par les publications, le site Internet de la Ville et l'affichage aux endroits stratégiques	X	
	• Organiser des sessions d'information illustrant toutes les façons simples d'économiser l'eau domestique		X
	• Faire appliquer la réglementation sur l'arrosage	X	
	• Promouvoir la récupération et l'utilisation de l'eau de pluie		X
	• Installer des compteurs d'eau dans les institutions, commerces et industries et tarifer selon la consommation	X	
	• Réhabiliter le réseau d'aqueduc selon les recommandations du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable	X	
	• Remplacer graduellement les équipements sanitaires par des appareils à faible consommation d'eau dans les édifices municipaux		X
	• Trouver une solution de remplacement à l'utilisation d'eau potable pour le lavage des rues et l'arrosage des aménagements paysagers municipaux		X
	• Souligner la Journée mondiale de l'eau (22 mars)		X

Les eaux usées

La Ville de Sainte-Julie doit rencontrer les exigences du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs en matière de rejets des eaux usées et elle souhaite réduire à la source l'impact de ces rejets. Elle doit également réduire l'impact des fosses septiques sur les eaux souterraines.



Objectifs	Mesures	En cours	À venir
Rencontrer les exigences du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs en matière de rejet des eaux usées	• Détecter et corriger les raccordements inversés	X	
	• Assurer la mise à niveau de l'usine d'épuration selon sa performance	X	
	• Assurer la mise à niveau des stations de pompage d'égout sanitaire et l'implantation d'un système de télémétrie	X	
	• Réhabiliter le réseau d'égout sanitaire selon les recommandations du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'égouts	X	
Réduire à la source l'impact des rejets dans le réseau d'égout sanitaire	• Informer les citoyens sur les produits d'entretien alternatifs non polluants		X
	• Sensibiliser les commerces et industries ayant des activités à risques (huiles usées, produits chimiques, etc.)		X
	• Sensibiliser les citoyens aux produits qui ne doivent pas être éliminés dans le réseau d'égout sanitaire (huiles, médicaments, produits chimiques, etc.) et les inviter à ne pas utiliser de broyeur à déchets		X
Réduire l'impact des fosses septiques sur les eaux souterraines	• Adopter un règlement sur la vidange des fosses septiques et assurer le suivi		X
	• Inspecter périodiquement les fosses septiques afin de s'assurer de leur conformité et qu'elles ne soient pas source de pollution		X

L'eau qui s'écoule

La Ville de Sainte-Julie doit adopter des mesures efficaces pour favoriser la préservation des bassins hydrographiques sur son territoire. La pluie et la neige alimentent nos cours d'eau, ruisseaux, rivières et lacs de rétention et les polluants doivent être éliminés à la source.



Objectifs	Mesures	En cours	À venir
Adopter des mesures favorisant la préservation des bassins hydrographiques	• Agrandir le dépôt à neige municipal pour accueillir les neiges usées des entrepreneurs privés et ainsi éliminer les sites non réglementaires	X	
	• Mettre en place différentes mesures pour assurer la qualité de l'eau des lacs de rétention des Outardes, des Cygnes et Armand-Frappier	X	
	• Réhabiliter le réseau d'égout pluvial selon les recommandations du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'égouts	X	
	• Sensibiliser les citoyens à l'impact des fertilisants pour le gazon et des détergents pour laver les véhicules sur la qualité de l'eau des lacs de rétention des Outardes et Armand-Frappier, du ruisseau Beloeil et de la rivière au Trésor		X
	• Naturaliser les bandes riveraines des lacs de rétention des Outardes et Armand-Frappier		X
	• Draguer et nettoyer les lacs de rétention des Outardes et Armand-Frappier pour retirer les sédiments		X
	• Construire des bassins de rétention d'égout pluvial afin de limiter les débits d'eau rejetés à la rivière au Trésor		X
	• Contrôler l'utilisation du sel de déglacage et opter pour des alternatives moins dommageables pour l'environnement (sable et gravier)		X



L'Air et Les transports durables

La Ville de Sainte-Julie souhaite réduire les émissions des gaz à effet de serre directement responsables des changements climatiques en favorisant les transports durables : le transport en commun, le covoiturage et les transports actifs (marche et vélo) et en réduisant la marche au ralenti des véhicules moteurs sur son territoire. Elle prévoit compenser les émissions produites par les activités municipales en plantant des arbres. La Ville de Sainte-Julie souhaite également améliorer la qualité de l'air en réduisant les émissions des poêles et foyers au bois.



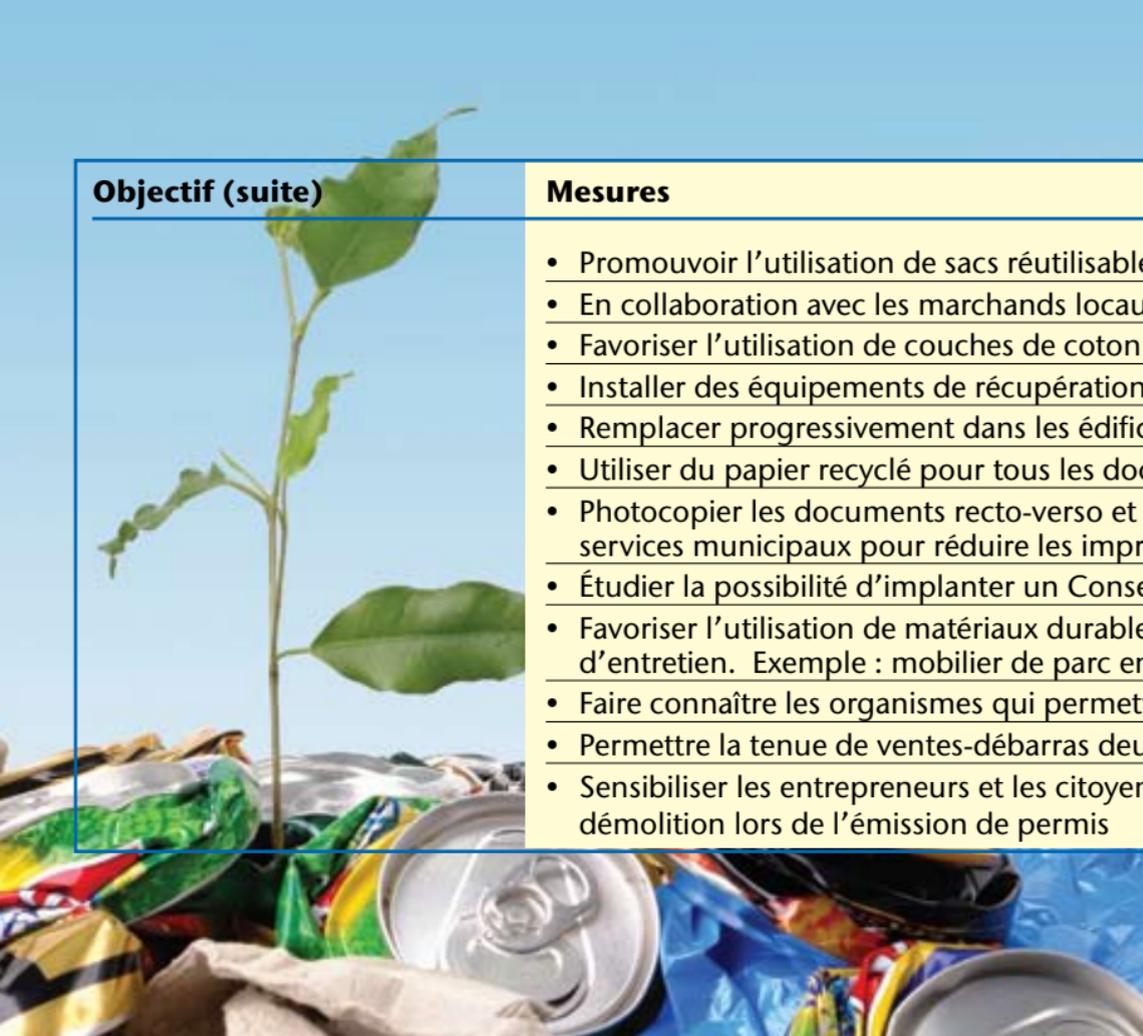
Objectifs	Mesures	En cours	À venir
Favoriser l'utilisation du transport en commun pour réduire les gaz à effet de serre	• Évaluer la faisabilité d'un service de transport en commun avec les villes voisines	X	
	• Évaluer les possibilités d'offrir un service lors des périodes moins achalandées	X	
	• Vérifier régulièrement le niveau de satisfaction des usagers du transport en commun et les besoins de la population	X	
	• Adapter les circuits d'autobus et leur fréquence en fonction des besoins de la population	X	
	• Augmenter la capacité du stationnement incitatif	X	
Favoriser le covoiturage pour réduire les gaz à effet de serre	• Promouvoir le covoiturage		X
	• Favoriser la création d'un organisme ou d'une entreprise permettant de planifier et d'organiser le covoiturage		X
Faciliter et promouvoir les transports actifs comme moyens de déplacement pour réduire les gaz à effet de serre	• Assurer le déneigement des trottoirs, pistes cyclables et passages piétonniers	X	
	• Aménager de nouveaux trottoirs sur certaines rues pour favoriser la marche comme mode de déplacement, notamment vers les écoles		X
	• Planifier et réaliser de nouveaux aménagements cyclables pour relier les différents secteurs de la ville et faciliter les déplacements vers les villes voisines	X	

Objectifs	Mesures	En cours	À venir
	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une campagne de sensibilisation pour un partage respectueux et sécuritaire de la route par les automobilistes, les cyclistes et les piétons 		X
	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le projet de promotion de la marche vers l'école et l'implantation de corridors scolaires sécuritaires 	X	
	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'installation de supports à vélo à proximité des commerces et entreprises de services (réglementation, mesures incitatives ou sensibilisation) 		X
Diminuer la marche au ralenti pour réduire les gaz à effet de serre	<ul style="list-style-type: none"> • Participer au programme « Coupez le moteur » du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et adopter un règlement sur la marche au ralenti 		X
	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les employés municipaux à la marche au ralenti inutile des véhicules 	X	
	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la synchronisation des feux de circulation 	X	
Compenser les gaz à effet de serre produits par les activités municipales par la plantation d'arbres	<ul style="list-style-type: none"> • Calculer la quantité de gaz à effet de serre produite par les activités municipales 		X
	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les sites possibles pour les plantations d'arbres 		X
	<ul style="list-style-type: none"> • Profiter des programmes de distribution d'arbres et mobiliser les citoyens, les groupes communautaires et les écoles à participer aux plantations 		X
Réduire les émissions des poêles et foyers au bois	<ul style="list-style-type: none"> • Faire appliquer le règlement municipal sur les poêles à bois exigeant la norme EPA 	X	
	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la possibilité d'apporter un soutien financier lors du remplacement d'un poêle à bois intérieur par un poêle certifié EPA 		X
	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les citoyens à une utilisation responsable des appareils de chauffage au bois : périodes de smog, type de bois, etc. 		X
	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la campagne de sensibilisation pour un bon usage des foyers extérieurs (campagne de bon voisinage) 	X	

Les matières résiduelles

Tout en collaborant à la mise en œuvre des différentes initiatives de la MRC, la Ville de Sainte-Julie souhaite améliorer la performance de son organisation et de ses citoyens dans la gestion des matières résiduelles et elle identifie l'objectif et les mesures suivantes :

Objectif	Mesures	En cours	À venir
Favoriser le principe des 3RV : R éduire à la source, R ecycler, R éutiliser et V aloriser	• Informer régulièrement les citoyens sur les objectifs de mise en valeur des matières résiduelles et sur les moyens prévus par la MRC pour les atteindre	X	
	• Collaborer à la mise en place d'un Éco-centre	X	
	• Valoriser le compostage domestique et l'herbicyclage	X	
	• Sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques lors de la collecte des résidus verts	X	
	• Participer à la Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD) (octobre)		X
	• Créer une rubrique dédiée à l'environnement sur le site Internet de la Ville regroupant tous les renseignements pertinents	X	
	• Implanter des procédures visant à favoriser la réduction à la source, le recyclage, la réutilisation et la valorisation des produits et matériaux utilisés par la Ville	X	
	• Réduire la quantité de matières résiduelles produite lors d'événements populaires	X	
	• Lors de réunions, réceptions et autres activités organisées par la Ville, adopter des alternatives aux bouteilles d'eau individuelles et favoriser l'utilisation de vaisselle réutilisable ou recyclable		

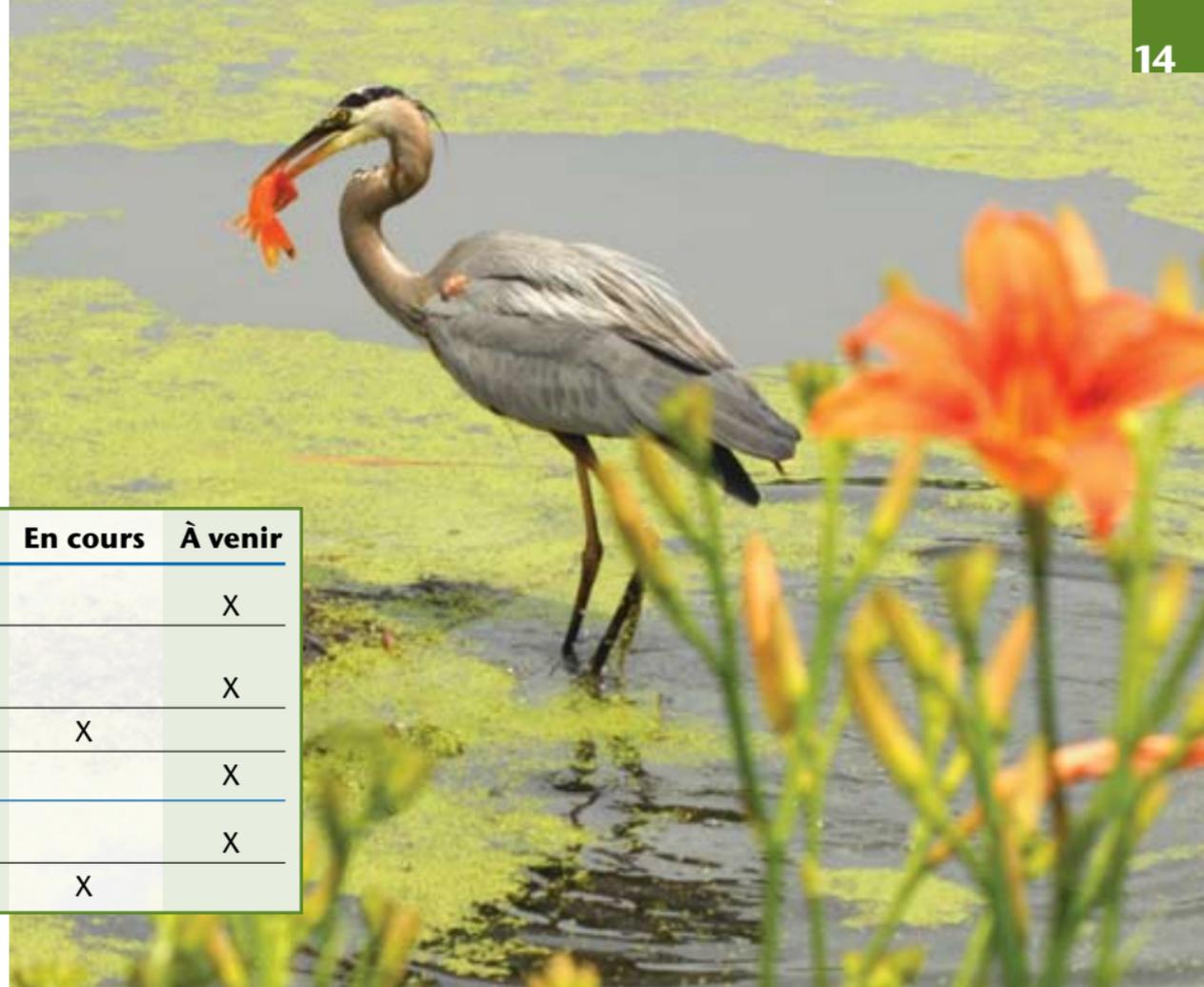


Objectif (suite)	Mesures	En cours	À venir
	• Promouvoir l'utilisation de sacs réutilisables	X	
	• En collaboration avec les marchands locaux, organiser une Journée sans sacs de plastique		X
	• Favoriser l'utilisation de couches de coton en mettant en place un programme de soutien financier		X
	• Installer des équipements de récupération dans les parcs		X
	• Remplacer progressivement dans les édifices municipaux les distributeurs de papier à mains par des sèche-mains		X
	• Utiliser du papier recyclé pour tous les documents imprimés par la Ville et en faire mention sur le papier	X	
	• Photocopier les documents recto-verso et favoriser l'ordinateur comme outil de transfert de documents entre les services municipaux pour réduire les impressions de documents	X	
	• Étudier la possibilité d'implanter un Conseil municipal sans papier		X
	• Favoriser l'utilisation de matériaux durables faits de matières recyclées si possible et qui requièrent un minimum d'entretien. Exemple : mobilier de parc en plastique recyclé	X	
	• Faire connaître les organismes qui permettent la redistribution judicieuse des biens	X	
	• Permettre la tenue de ventes-débarras deux fois par année et en faire la promotion	X	
	• Sensibiliser les entrepreneurs et les citoyens à la valorisation des résidus de construction, de rénovation et de démolition lors de l'émission de permis		X

La foresterie urbaine, Les espaces verts et Les milieux naturels

Sainte-Julie est fort bien pourvue en parcs et espaces verts et est reconnue comme chef de file en matière horticole avec l'obtention de 4 Fleurons au classement provincial Les Fleurons du Québec. La Ville veut préserver et développer la foresterie urbaine et protéger les milieux naturels.

Objectifs	Mesures	En cours	À venir
Assurer une distribution équilibrée des espaces verts et des parcs urbains	• Mettre à jour le plan directeur des parcs et espaces verts		X
	• Consacrer 10 % du territoire en espaces verts et en parcs pour tous les futurs projets de développement résidentiel		X
	• Poursuivre le développement du parc linéaire	X	
	• Favoriser l'accès au parc du Mont Saint-Bruno		X
Favoriser la protection des milieux naturels	• Inventorier les milieux naturels		X
	• Assurer le maintien et l'amélioration des milieux naturels	X	





Objectifs	Mesures	En cours	À venir	
Favoriser le développement de la foresterie urbaine	• Élaborer et adopter une politique de l'arbre dans laquelle seront abordées toutes les questions de la place de l'arbre sur le territoire de Sainte-Julie et de sa gestion, le choix des espèces, les principes de plantation, de taille, d'entretien, de suivi, d'abattage		X	
	• Faire connaître la politique de l'arbre et la réglementation municipale en matière d'abattage d'arbres		X	
	• Assurer un encadrement strict et sévère de l'abattage des arbres	X		
	• Promouvoir les bienfaits et avantages qu'apportent les arbres		X	
	• Poursuivre l'arborisation des parcs, des rues et des espaces publics	X		
	• Mettre en place une campagne de sensibilisation et d'information sur la plantation, l'entretien et le remplacement d'arbres			X
	• Mettre sur pied un programme « Une naissance, un arbre »			X
	• Identifier les sites possibles pour les plantations d'arbres			X
	• Profiter des programmes de distribution d'arbres et mobiliser les citoyens, les groupes communautaires et les écoles à participer aux plantations			X
	• Éviter de planter des espèces végétales envahissantes et celles dont le pollen est cause d'allergies			X

Les sols

La Ville de Sainte-Julie veut protéger les sols, réduire l'utilisation des pesticides sur son territoire et réduire l'impact des neiges usées.

Objectifs	Mesures	En cours	À venir
Favoriser la protection des sols en éliminant les activités susceptibles d'engendrer leur érosion et leur contamination	• Identifier les sources de dégradation, d'érosion et de contamination des sols sur le territoire	X	
	• Informer les propriétaires et les usagers sur les bonnes pratiques d'utilisation des sols		X
	• Implanter un programme de nettoyage, de naturalisation des rives et des zones sensibles		X
	• Prohiber l'enlèvement des sols arables à grande échelle	X	
	• Favoriser l'utilisation des sols en place lors de travaux d'aménagement paysager	X	
	• Assurer l'application des lois et règlements concernant la protection des bandes riveraines	X	
	• Élaborer un programme de réhabilitation des terrains contaminés sur le territoire et évaluer les opportunités de profiter des programmes de réhabilitation des sols, tels que Climasol		X
Réduire l'utilisation de pesticides sur le territoire	• Informer la population sur les alternatives aux pesticides	X	
	• Instaurer le Défi-pelouse pour changer les pratiques (reconnaissance des aménagements paysagers non traditionnels comme les parterres fleuris, etc.)		X
	• Maintenir l'interdiction d'utilisation de pesticides sur la propriété municipale	X	
Réduire l'impact des neiges usées	• Contrôler et limiter l'utilisation du sel de déglçage	X	
	• Agrandir le dépôt à neige municipal pour accueillir les neiges usées des entrepreneurs privés et ainsi éliminer les sites non réglementaires	X	

Les NUISANCES (Bruit, fumée, plantes allergènes, pollution lumineuse, pollution visuelle, odeurs...)

Avec sa réglementation municipale, ses aménagements et ses campagnes de bon voisinage, la Ville de Sainte-Julie veut offrir un milieu de vie agréable et sain en contribuant à réduire les irritants.



Objectifs	Mesures	En cours	À venir	
Diminuer les sources de nuisances	• Sensibiliser les citoyens à la réglementation municipale en matière de nuisances et faire la promotion des règles de civisme favorisant le bon voisinage	X		
	• Informer les responsables de sources potentielles de nuisances de la réglementation et fournir un soutien à la réduction des sources de nuisances	X		
	• Exiger l'aménagement de zones tampons lorsque des projets peuvent causer des nuisances en ce qui concerne le bruit	X		
	• Favoriser la plantation d'arbres pour atténuer le bruit provenant de l'autoroute Jean-Lesage		X	
	• Faire respecter les normes gouvernementales et l'entente avec la Carrière du Mont-Bruno	X		
	• Réduire la pollution lumineuse en favorisant l'installation d'appareils d'éclairage directionnel pour rabattre la luminosité vers le sol			X
Réduire les effets de l'herbe à poux	• Sensibiliser les citoyens sur les problèmes de santé occasionnés par l'herbe à poux et sur les solutions pour l'éradiquer	X		
	• Éradiquer l'herbe à poux dans les parcs municipaux et autres espaces publics	X		
	• Participer à la Grande corvée provinciale d'arrachage de l'herbe à poux (août) avec la participation de groupes communautaires et de citoyens			X
	• Faire respecter la réglementation sur l'entretien des terrains vagues	X		

L'efficacité énergétique

Les pertes et le gaspillage liés à une mauvaise gestion énergétique ont des conséquences notables sur l'environnement et particulièrement sur les gaz à effet de serre et les changements climatiques. La Ville de Sainte-Julie veut favoriser les économies d'énergie chez ses citoyens et dans les activités municipales.



Objectifs	Mesures	En cours	À venir
Favoriser l'économie énergétique des citoyens	<ul style="list-style-type: none"> • Informer les citoyens des divers moyens pour réduire leur consommation énergétique : site Internet, chroniques, conférences, etc. 		X
	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les citoyens à réduire leur consommation d'essence 		X
	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les citoyens à participer au programme « Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER » offert par Hydro-Québec 	X	
	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les citoyens aux différents programmes d'économie d'énergie offerts par Hydro-Québec 		X
Favoriser les économies d'énergie dans les bâtiments municipaux	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un diagnostic et améliorer l'efficacité énergétique des différents bâtiments municipaux 		X
Réduire la consommation de carburant par la Ville	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'acquisition de véhicules à faible consommation énergétique et à faible incidence sur l'environnement 	X	
	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la performance environnementale de la flotte des véhicules municipaux 		X
	<ul style="list-style-type: none"> • Revoir certaines pratiques municipales pour réduire la consommation de carburant. Ex : aménager différemment les parcs pour réduire les surfaces gazonnées à couper 		X

LA gestion MUNICIPALE

L'atteinte des objectifs et la réalisation des différentes mesures proposées dans le Plan vert nécessitent la mobilisation et l'engagement de toutes et tous, citoyens, partenaires, employés et élus municipaux.

Objectifs	Mesures	En cours	À venir
Adopter une politique d'achat à faible impact sur l'environnement	• Favoriser l'achat local	X	
	• Acheter des biens faits de matières recyclées et recyclables	X	
	• Acheter des produits d'entretien ménager écologiques	X	
	• Acheter des biens offrant une longue durée de vie et nécessitant peu d'entretien	X	
Mettre en œuvre le Plan vert	• Communiquer les orientations et les objectifs du Plan vert aux employés municipaux		X
	• Investir dans la formation et la sensibilisation continue de la population		X
	• Améliorer la performance environnementale des activités de la ville	X	
	• Associer les citoyens, partenaires communautaires, élus et employés municipaux au développement et à la réalisation des objectifs et mesures du Plan vert	X	
	• Publier annuellement des informations sur les nouveaux projets ou initiatives amorcées ou en cours		X
	• Assurer le suivi du Plan vert par le biais du Comité de l'environnement de la Ville de Sainte-Julie		X



SAINTE-JULIE

des citoyens éco-responsables



**VOUS NE ROULEZ PAS ?
COUPEZ LE MOTEUR !**



ET VOUS, OÙ EN ÊTES-VOUS ?

	cochez	
	En cours	À venir
• Je respecte la politique d'arrosage et je ne gaspille pas l'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• J'utilise des détergents sans phosphate et des produits d'entretien alternatifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Je jette le moins possible de déchets dans l'évier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• J'utilise les transports durables : transport en commun, covoiturage, marche et vélo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• J'évite la marche au ralenti de mon véhicule moteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Je privilégie l'achat de véhicules à faible consommation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• J'utilise de manière responsable les appareils de chauffage au bois et, si possible, je choisis des alternatives moins polluantes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• J'utilise des alternatives aux pesticides et engrais chimiques pour le traitement de la pelouse et du jardin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Je laisse le gazon coupé sur la pelouse (herbicyclage)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Je participe activement à la collecte des matières recyclables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



	<i>En cours</i>	<i>À venir</i>
• J'utilise des sacs réutilisables lors de mes achats	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• J'évite l'achat de bouteilles d'eau individuelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Pour la table ou pour le ménage, je préfère les linges de maison en tissu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Je recycle les piles jetables en les déposant dans les contenants prévus à cet effet dans les écoles, à la bibliothèque, à l'hôtel de ville et dans certains commerces et je les remplace par des piles rechargeables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Je recycle les produits domestiques dangereux en participant aux collectes offertes par la MRC ou auprès des entreprises participantes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Je donne au lieu de jeter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Je conserve mes arbres, je plante des espèces indigènes et non allergènes aux bons endroits	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• J'arrache l'herbe à poux sur ma propriété	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• J'adopte des pratiques pour réduire ma consommation énergétique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Je favorise l'achat des produits locaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Logo ENVIRONNEMENT

Au terme d'un concours, une Julievilloise a présenté une idée originale retenue par le Comité de l'environnement.

Une main verte, une action de l'humain sur son environnement, celle qui fait la différence.

La couleur bleue rappelle l'eau de la terre et la couleur verte, symbolise la végétation dans une sphère universelle.

Idée originale : madame Cathy Hutton

Mise en forme finale : Alain Dubois, illustrateur et Anngraphick



SAINTE-JULIE

Publié par
la Ville de Sainte-Julie,
comité de l'environnement
avril 2009

Ce document et plusieurs autres traitant de
l'environnement sont aussi disponibles sur
le site Internet : www.ville.sainte-julie.qc.ca

Crédits photos :

- Photothèque de la Ville de Sainte-Julie
- François Beauregard (*photo page 14*)

Montage graphique : Anngraphick

Impression : Imprimerie JCN



*Un document en harmonie avec l'environnement,
imprimé sur papier recyclé.*